

ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de la
Municipalité de Saint-Ubalde

qui se tiendra le **8 juillet 2024 à 19 h,**
à la salle du conseil, située au 427-C, boulevard Chabot

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin 2024;
3. Affaires relevant du procès-verbal;
4. Adoption des comptes au 6 juillet 2024;
5. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
6. Dépôt rapport revenus-dépenses;
7. Questions laissées en suspens;
8. Première période de questions;
9. DG3A architecture – autorisation de paiement # 3;
10. Construction Thorco inc - autorisation de paiement décompte progressif no.
11. Mandat à la firme Viridis Environnement;
12. Mandat à Gaétan Bolduc et Associés Inc.
13. Mandat à la compagnie les Construction Fred Genets Inc.;
14. Autorisation de dépense – Mise à niveau de la plomberie au Centre récréatif ESU;
15. Entretien des aménagement paysager sur le Boulevard Chabot;
16. Renouvellement convention de bail – Villa du Clocher et Municipalité de Saint-Ubalde;
17. Approbation du budget 2024 révisé de l'OMHGP ;
18. Approbation du projet de l'OMHGP dans le cadre du programme PRHLM;

19. Étude géotechnique – 3595 , chemin du Lac Émeraude;
20. Dérogation mineure est demandée afin de permettre, avant l'émission d'un permis de construction, la construction d'un bâtiment principal commercial à une distance de 18.7 mètres au lieu de 7.75 mètres conformément au deuxième alinéa de l'article 6.2.2.3;
21. Avis de motion – Citation de l'ancien couvent de Saint-Ubalde;
22. Avis de motion et dépôt du règlement numéro 216-9 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 216 afin de permettre l'adoption d'un programme d'aide visant à favoriser l'établissement de nouveaux résidents sur son territoire.
23. Avis de motion et dépôt du règlement numéro 271 établissant les crédits de taxe foncière relativement au développement de projets de logements locatifs, de l'implantation de nouvelles entreprises et l'acquisition de terrains par de nouveaux propriétaires résidents dans le périmètre urbain;
24. Adoption du règlement numéro 217-23 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de permettre les logements à usage familiale dans la zone Ra/a-10.
25. Adoption du projet de règlement numéro 216-7 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 216 afin de créer une affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à même une affectation résidentielle de faible densité.
26. Adoption du premier projet de règlement numéro 217-24 modifiant le règlement de zonage numéro 217 afin de créer la zone Rc-3 à même les zones Ra-1 et Ra-3 ainsi que de bonifier certaines dispositions de la réglementation d'urbanisme.
27. Adoption du premier projet de règlement numéro 218-2 modifiant le règlement de lotissement numéro 218 afin de bonifier certaines dispositions du règlement;
28. Adoption du premier projet de règlement numéro 219-3 modifiant le règlement de construction numéro 219 afin de bonifier certaines dispositions du règlement
29. Correspondance;
30. Rapport du directeur des travaux publics;

31. Rapport du directeur du service Incendie;
32. Rapport du directeur des loisirs;
33. Rapport du directeur de l'urbanisme;
34. Rapport de l'agente de développement;
35. Suivi des différents comités;
36. Période de questions;
37. Certificat de disponibilité;
38. Fin de la séance.